ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la recherche

Question écrite n° 7410

Texte de la question

M. Francois Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement superieur et de la recherche sur la necessite de soutenir, en partenariat avec les regions, la creation d'une fondation assurant a la fois l'accueil et le suivi des scientifiques etrangers en France et le suivi des scientifiques francais de haut niveau residant a l'etranger. A en juger d'apres les resultats de l'etude de M. Guy Ourisson de l'academie des sciences sur la fondation allemande Von Humboldt, il parait incontestable qu'un tel instrument serait de nature a renforcer la recherche francaise dans le contexte actuel de forte concurrence internationale. Par consequent, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de prendre des dispositions en ce sens.

Texte de la réponse

L'accueil des scientifiques etrangers dans les organismes de recherche et les etablissements d'enseignement superieur est un element important de la politique de la France en matiere de cooperation scientifique. Diverses etudes, dont celle mentionnee par l'honorable parlementaire, ont identifie, dans le dispositif existant, quelques aspects qui pourraient effectivement etre mieux pris en compte, notamment afin de developper le suivi des chercheurs etrangers apres leur sejour en France. Le principe de creation d'une fondation est interessant et l'idee serait de mettre en oeuvre une experimentation regionale. En effet, le cout eleve d'un tel projet implique d'en tester le bien-fonde et la faisabilite avant de le developper a l'echelon national.

Données clés

Auteur : M. Sauvadet François
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7410
Rubrique : Recherche
Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3755
Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4758